

## **DLSI**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 5.082.980 euros  
Siège social : Avenue Eric Bousch – Technopôle Sud – 57600 FORBACH  
RCS SARREGUEMINES 389 486 754

---

### **ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE**

**DU 18 JUIN 2021**

#### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les membres du Directoire se sont réunis en date du 30 mars 2021 pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

<b>I. RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE D.L.S.I. SA.....</b>	<b>4</b>
A. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé .....	4
1. <i>Activité de la Société</i> .....	4
2. <i>Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires</i> .....	4
3. <i>Activité en matière de recherche et développement</i> .....	4
4. <i>Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice</i> .....	5
5. <i>Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir</i> .....	5
6. <i>Principaux risques et incertitudes</i> .....	5
7. <i>Utilisation des instruments financiers</i> .....	6
8. <i>Liste des succursales</i> .....	6
9. <i>Information sur les délais de paiement</i> .....	6
B. Filiales et participations.....	6
1. <i>Prises de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société</i> .....	6
2. <i>Prises de contrôle dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française</i> .....	6
3. <i>Cessions de participations</i> .....	7
C. Détention du capital social.....	7
1. <i>Identité des titulaires de participations significatives</i> .....	7
2. <i>Sociétés contrôlées</i> .....	7
3. <i>Participation des salariés au capital</i> .....	8
4. <i>Rachat par la Société de ses propres actions</i> .....	8
5. <i>Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions</i> .....	8
D. Présentation des comptes et affectation du résultat.....	8
1. <i>Mode de présentation des comptes annuels</i> .....	8
2. <i>Exposé des résultats économiques et financiers</i> .....	9
3. <i>Affectation du résultat</i> .....	9
E. Rappel des dividendes distribués.....	10
F. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement .....	10
G. Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance .....	10
H. Opérations réalisées par les dirigeants ou les hauts responsables et leurs proches sur leurs titres .....	11
I. Informations concernant les commissaires aux comptes .....	11
1. <i>Contrôle des commissaires aux comptes</i> .....	11
2. <i>Situation des mandats des commissaires aux comptes</i> .....	11

<b>II. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE D.L.S.I. ....</b>	<b>12</b>
<b>A. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé.....</b>	<b>12</b>
<b>1. <i>Activité du Groupe</i> .....</b>	<b>12</b>
<b>2. <i>Activités des filiales françaises</i> .....</b>	<b>13</b>
<b>3. <i>Filiales étrangères</i>.....</b>	<b>14</b>
<b>B. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires .....</b>	<b>17</b>
<b>C. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir.....</b>	<b>17</b>
<b>D. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice .....</b>	<b>17</b>
<b>E. Principaux risques et incertitudes.....</b>	<b>18</b>
<b>F. Utilisation des instruments financiers .....</b>	<b>18</b>
<b>G. Activité en matière de recherche et développement .....</b>	<b>18</b>

# I. RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE D.L.S.I. SA

## A. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

### *1. Activité de la Société<sup>1</sup>*

DLSI est un prestataire de services dont l'activité principale est la mise à disposition de personnel intérimaire ainsi que le recrutement de personnel pour nos clients.

### *2. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires<sup>2</sup>*

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 99.559.861 € contre 156.647.954 € au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 102.126.760 € contre 160.677.128 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 100.001.831 € contre 153.169.086 € au titre de l'exercice précédent.

Parmi les charges, les frais de personnel y compris les charges sociales s'élèvent à 89.251.529 € contre 137.430.697 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice s'élève à 810.920 € contre 4.329.225 € au titre de l'exercice précédent.

Le capital social de la société s'élève à 5.082.980 € et les fonds propres à 44.675.834 €.

Les emprunts et les dettes auprès des établissements de crédit sont notamment constitués d'une mobilisation de créances pour un montant de (- 1.630 k€) garanties par le poste clients pour un montant de créances de 24.900 K€.

A cet égard, il est précisé que la Société a souscrit un prêt garanti par l'Etat de 8 millions d'euros, dont la première période différée prendra fin en juin 2021.

### *3. Activité en matière de recherche et développement<sup>3</sup>*

**Néant**

---

<sup>1</sup> Article L233-6 du Code de commerce

<sup>2</sup> Article L225-100-1 1° du Code de commerce

<sup>3</sup> Article L232-1 II du Code de commerce

#### *4. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice<sup>4</sup>*

En France, l'épidémie de coronavirus COVID-19 donne lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les revenus, la performance financière ainsi que les actifs et passifs de la société. Eu égard à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin 2021 par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021, ces mesures sont amenées à se poursuivre durant l'exercice.

Il est encore difficile d'évaluer l'impact global sur l'année dans la mesure où celui-ci dépendra de la durée de l'épisode viral, des politiques de vaccinations et plus largement des politiques publiques à l'échelle nationale et internationale, et de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet événement.

#### *5. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir<sup>5</sup>*

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2021 est estimé à environ 135 M €. L'exercice 2021 devrait se solder par un résultat positif à hauteur de 3,5 M €.

Suite à la crise sanitaire du Covid 19 toujours d'actualité, nous ne pouvons mesurer les impacts à venir, les objectifs prévisionnels seront revus.

#### *6. Principaux risques et incertitudes<sup>6</sup>*

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

La Société exerce son activité dans un environnement à forte évolution, faisant naître des risques externes qui pourraient impacter son activité, ses résultats financiers et/ou ses résultats. Les principaux risques identifiés sont :

- une dépendance à la stratégie de ses clients, elle-même fonction d'une conjoncture économique générale, ou de l'évolution de l'environnement concurrentiel ;
- une part importante de l'activité connaissant des contraintes réglementaires fortes ;
- des risques liés aux phénomènes naturels, météorologiques exceptionnels ou sanitaires ;
- l'attractivité de la Société dans un contexte concurrentiel important.

Parmi les principaux risques liés aux activités de la Société, les principaux enjeux identifiés sont :

- Ceux liés à la compétitivité et la profitabilité,
- Risques liés à la conjoncture économique
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

---

<sup>4</sup> Article L232-1 II du Code de commerce

<sup>5</sup> Article L232-1 II du Code de commerce

<sup>6</sup> Article L225-100-1 3° du Code de commerce

## 7. Utilisation des instruments financiers

Nous utilisons les instruments financiers standards sans aucune particularité.

## 8. Liste des succursales

Conformément aux dispositions de l'article L232-1 II du Code de commerce, nous joignons en **ANNEXE I** la liste des succursales de la Société.

## 9. Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1, D441-6 et A441-2 du Code de commerce, nous joignons en **ANNEXE III** la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu,
- Les factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Concernant les factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice social et dont le terme est échu, il y a lieu de préciser que le règlement de ces dernières a été garanti par le biais d'une assurance-crédit.

## B. Filiales et participations

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulant les différentes filiales de la Société :

<i>Sociétés</i>	<i>% détention</i>
DLSI Luxembourg SA	100
DLSI GmbH	100
PEMSA SA	88,90
DLSI Spolska z ograniczona	50
Marine Interim SAS	51
Tercio SAS	100

*1. Prises de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société<sup>7</sup>*

**Néant**

*2. Prises de contrôle dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française<sup>8</sup>*

**Néant**

<sup>7</sup> Article L233-6 du Code de commerce

<sup>8</sup> Article L233-6 du Code de commerce

### 3. Cessions de participations

Néant

## C. Détention du capital social

### 1. Identité des titulaires de participations significatives

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Identité ou dénomination sociale	Nombre d'actions	% droits financiers	Nombre de droit de vote	% droits de vote
Mme Anna DOUDOT	643.070 (1)	25,30%	1.286.140	30,62%
RAY INTERNATIONAL SA	1.005.680 (1)	39,57%	2.011.360	47,88%

(1) Droit de vote double

### 2. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-13 du Code de commerce les sociétés suivantes :

Sociétés	% détention
DLSI Luxembourg SA	100
DLSI GmbH	100
PEMSA SA	88,90
Marine Interim SAS	51
Tercio SAS	100
Assisteo Suisse SA	88,90
MBT AG	88,90

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R 233-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation croisée.

### *3. Participation des salariés au capital*

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020 :

Le nombre des actions détenues par les salariés s'élève à 1 689 actions, soit 0,066 % du capital social. Elles font l'objet d'une gestion collective dans le cadre d'un plan épargne groupe géré par la Société Générale.

L'assemblée générale de la Société a statué lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 22 juin 2018 sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés, lequel a été rejeté.

Il est rappelé que cette consultation périodique obligatoire des actionnaires, qui devait être renouvelée tous les trois ans aussi longtemps que la participation des salariés au capital de la Société restera inférieure à 3%, a été supprimée par la loi de simplification du droit des sociétés du 20 juillet 2019 (article L225-129-6 al. 2 du Code de commerce modifié).

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211, al. 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte de ce qu'aucune action destinée à être attribuée aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'a été acquise.

### *4. Rachat par la Société de ses propres actions*

Conformément aux dispositions de l'article L225-209 et L225-211 al.2 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'en application de la douzième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2020, le Directoire a été autorisé à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société aux fins de financer la liquidité des titres de la Société pour une durée de 18 mois pour un cours maximum unitaire de 35 euros.

Le Directoire n'a pas fait usage de ce droit.

### *5. Options de souscription ou d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions<sup>9</sup>*

**Néant**

## **D. Présentation des comptes et affectation du résultat**

### *1. Mode de présentation des comptes annuels*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

---

<sup>9</sup> Article L225-185 al.4 et L225-197-1 II al. 4 du Code de commerce



## 2. Exposé des résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Le **chiffre d'affaires H.T.** s'est élevé à 99.559.861 € contre 156.647.954 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des **produits d'exploitation** s'élève à 102.126.760 € contre 160.677.128 € au titre de l'exercice précédent ;
- Les **charges d'exploitation** de l'exercice s'élèvent à 100.001.831 € contre 153.169.086 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le **résultat d'exploitation** ressort à 2.124.929 € contre 7.508.041 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des **traitements et salaires** s'élève à 70.390.991 € contre 108.325.544 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des **charges sociales** s'élève à 18.860.538 € contre 29.105.153 € au titre de l'exercice précédent ;
- **L'effectif salarié moyen** s'élève à 2.126 personnes dont 153 permanents contre 3.324 personnes dont 165 permanents au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un **résultat financier de (130 638 €)** contre 369.261 € au titre de l'exercice précédent, le **résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1.994.290 €** contre 7.877.302 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du **résultat exceptionnel de (549.095) €** contre (171.495) € au titre de l'exercice précédent, de **l'impôt sur les bénéfices de 634.275 €** contre 2.252.553 € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice de 810.920 €** contre un bénéfice de 4.329.225 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2020, le **total du bilan de la Société s'élevait à 86.206.340 €** contre 90.544.294 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

## 3. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 810.920 euros de la manière suivante :

- Autres réserves .....810.920 €

Dont le solde s'élèverait après affectation à 35 065 439 euros.

## E. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action
31.12.2019	0
31.12.2018	1,00
31.12.2017	0,60

## F. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé tiennent compte d'une somme de 66.955 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement selon les dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

## G. Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Suite au décès, le 17 octobre 2019, de Monsieur Raymond Doudot, Président du Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance ne comptait plus que deux membres, soit un nombre inférieur au nombre minimum requis par la loi, qui s'élève à trois.

Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L225-78 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance ne pouvant, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire, le Directoire a ainsi convoqué immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil de Surveillance.

Ont ainsi été nommées aux côtés de **Monsieur Jean-Marie NANTERN et M. Laurent LUTZ** lors de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 20 décembre 2019, pour une durée de 6 années prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat, conformément aux dispositions de l'article 17.2 des statuts et de l'article R225-41 du Code de commerce, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- **Madame Anna MATTA épouse DOUDOT**, née le 18/06/1945 à CARBONIA (Italie), demeurant 33 rue Principale Ernestviller 57510 PUTTELANGE AUX LACS
- **Madame Véronique DOUDOT épouse LUTZ**, née le 27/03/1970 à SARREGUEMINES, demeurant 23 Rue Hohberg à 57200 SARREGUEMINES

Les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Marie NANTERN et M. Laurent LUTZ ont pour leur part été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur l'exercice clos au 31.12.2015 pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Enfin, par décisions du Conseil de Surveillance du 20 décembre 2019 :

- **Monsieur Jean-Marie NANTERN** a été nommé en qualité de **Président du Conseil de Surveillance** pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- **Madame Véronique DOUDOT épouse LUTZ** a été nommée en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle ayant statué sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

H. Opérations réalisées par les dirigeants ou les hauts responsables et leurs proches sur leurs titres<sup>10</sup>

Néant

I. Informations concernant les commissaires aux comptes

*1. Contrôle des commissaires aux comptes*

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

*2. Situation des mandats des commissaires aux comptes*

Le Directoire a examiné la situation des mandats des commissaires aux comptes et constate qu'aucun mandat de commissaires aux comptes ne vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En effet, la société ERNST & YOUNG, commissaire aux comptes titulaire, et la société AUDITEX, commissaire aux comptes suppléant, ont vu leurs mandats renouvelés pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 juin 2017.

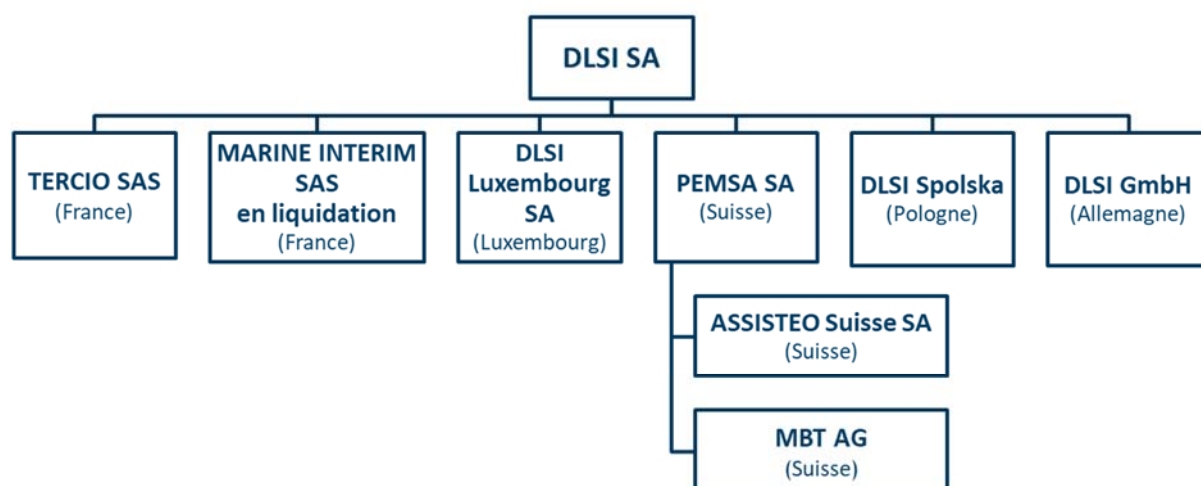
La société ACCOUNTAUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et la société HAFF ET HEFF, commissaire aux comptes suppléant, ont vu leurs mandats renouvelés pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 juin 2020.

---

<sup>10</sup> Article L621-18-2 et R621-43-1 du Code monétaire et financier : Articles 223-22A et 223-26 du Règlement AMF

## II. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE D.L.S.I.

Au 31 décembre 2020 le périmètre de consolidation du groupe DLSI SA comprenait les sociétés suivantes :



Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe, établis suivant les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial Reporting Standards) éditées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne (UE).

### A. Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

#### 1. *Activité du Groupe*<sup>11</sup>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 164.920 K€ contre 232.161 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissements s'élève à 4.405 K€ contre 12.254 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'élève à 1.820 K€ contre 9.938 K€ au titre de l'exercice précédent.

La société Pemsas (Zürich) SA a été radiée le 10.06.2020 suite à sa fusion-absorption par la société MBT AG.

<sup>11</sup> Article L233-26 et R225-102 du Code de commerce

## 2. Activités des filiales françaises

### a) MARINE INTERIM SAS

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires		
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges	332	
- Autres produits	408	
<b>TOTAL</b>	740	0
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Autres achats et charges externes	8.114	3.100
- Impôts et taxes		0
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		1
<b>TOTAL</b>	8.114	3.101
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(7.374)	(3.101)

La société n'emploie aucun salarié à ce jour.

### b) TERCIO SAS

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	4.891.760	6.755.151
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges	90.286	130.397
- Autres produits	11.326	440
<b>TOTAL</b>	4.993.372	6.885.988
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Achat de marchandises	467	
- Autres achats et charges externes	473.210	711.401
- Impôts et taxes	197.600	182.281
- Salaires et traitements	3.096.839	4.098.202
- Charges sociales	997.791	1.347.558
- Dotations aux amortissements	6.287	4.165
- Dotations aux provisions	5.141	827
- Autres charges	26.545	9.406
<b>TOTAL</b>	4.803.883	6.353.840
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	189.489	532.148

L'effectif salarié moyen s'élève à 100 personnes contre 126 personnes au titre de l'exercice précédent.

### 3. Filiales étrangères

#### a) DLSI Luxembourg SA

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	4.406.318	5.229.006
- Autres produits d'exploitation	450.377	1.287.917
<b>TOTAL</b>	4.856.695	6.516.923
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Autres achats et charges externes	686.894	826.685
- Impôts et taxes	22.290	21.370
- Salaires et traitements	3.756.122	4.820.204
- Charges sociales	494.425	641.984
- Corrections de valeur	463	-4.415
- Autres charges	0	32.717
<b>TOTAL</b>	4.960.194	6.338.545
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(103.499)	178.378

L'effectif salarié moyen s'élève à 104 personnes contre 127 personnes au titre de l'exercice précédent.

#### b) DLSI GmbH

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	840.269	1.113.854
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges	13.631	17.189
- Autres produits		
<b>TOTAL</b>	853.900	1.131.043
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Autres achats et charges externes	5.947	22.371
- Impôts et taxes	4.664	
- Salaires et traitements	628.403	807.300
- Charges sociales	141.664	166.583
- Dotations aux amortissements	338	
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	63.387	53.741
<b>TOTAL</b>	844.403	1.049.995
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	9.497	81.048

L'effectif salarié moyen s'élève à 17 personnes contre 20 personnes au titre de l'exercice précédent.

c) PEMSA SA

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	48.402.253	55.370.478
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges		
- Autres produits	(5.393)	153.304
<b>TOTAL</b>	48.396.860	55.523.782
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Autres achats et charges externes	2.278.001	2.541.901
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	39.264.042	47.509.223
- Charges sociales	7.692.788	3.991.594
- Dotations aux amortissements	170.032	118.159
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		
<b>TOTAL</b>	49.404.865	53.891.877
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(1.008.005)	1.362.903

L'effectif salarié moyen s'élève à 568 personnes contre 639 personnes au titre de l'exercice précédent.

d) DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA

	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	63.419	472.874
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges		
- Autres produits	8.987	6.127
<b>TOTAL</b>	72.406	479.001
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Autres achats et charges externes	21.104	131.333
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	66.586	369.258
- Charges sociales	12.243	
- Dotations aux amortissements		
- Dotations aux provisions		
- Autres charges	1.768	10.411
<b>TOTAL</b>	101.701	511.002
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(29.295)	(32.001)

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 personnes contre 11 personnes au titre de l'exercice précédent.

e) *ASSISTEO Suisse SA*

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	3.630.298	3.440.829
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges		
- Autres produits		
<b>TOTAL</b>	3.630.298	3.440.829
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Achat de marchandises		
- Autres achats et charges externes	190.211	195.905
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	2.918.258	2.752.864
- Charges sociales	427.866	381.313
- Dotations aux amortissements	20.968	19.074
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		
<b>TOTAL</b>	3.557.303	3.349.156
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	72.995	91.673

L'effectif salarié moyen s'élève à 42 personnes contre 40 personnes au titre de l'exercice précédent.

f) *MBT AG*

En Euros	31.12.2020	31.12.2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
- Chiffre d'affaires	3.359.420	3.731.543
- Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges		
- Autres produits	(5.689)	3.661
<b>TOTAL</b>	3.353.731	3.935.204
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
- Achat de marchandises		
- Autres achats et charges externes	487.816	419.131
- Impôts et taxes		
- Salaires et traitements	2.613.033	2.853.564
- Charges sociales	443.670	182.725
- Dotations aux amortissements	21.711	23.637
- Dotations aux provisions		
- Autres charges		
<b>TOTAL</b>	3.566.230	3.479.057
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	(212.499)	256.147

L'effectif salarié moyen s'élève à 29 personnes contre 40 personnes au titre de l'exercice précédent.



Suite à la fusion-absorption de la société Pemsa (Zürich) SA selon traité de fusion du 06.06.2020 par la société MBT AG, l'ensemble des actifs et passifs de la société Pemsa (Zürich) SA (radiée le 10.06.2020), ont été transmis à la société MBT AG.

**B. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires<sup>12</sup>**

Les capitaux propres et l'endettement ont évolué comme suit (en K €) :

<b>En milliers d'Euros Norme IFRS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capitaux propres (1)	48.828	49.730	47.402
Dettes financières (2)	24.502	19.065	18.088
Trésorerie (3)	19.572	8.767	9.559
Endettement net (2) – (3) = (4)	4.930	10.298	8.530
Gearing (4) / (1)	0.10	0.21	0.18

**C. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir<sup>13</sup>**

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2021 est estimé à environ 219.6 M €. L'exercice 2021 devrait se solder par un résultat positif à hauteur de 4,2 M €.

Suite à la crise sanitaire du covid 19, les objectifs prévisionnels seront revus.

**D. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice<sup>14</sup>**

En France et en Europe, l'épidémie de coronavirus COVID-19 a donné lieu à de multiples mesures préventives (confinements, couvre-feux, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Eu égard à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en France jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021, ces mesures sont amenées à se poursuivre durant l'exercice.

Les mesures actuelles et à venir, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les revenus, la performance financière ainsi que les actifs et passifs de la Société. La crise sanitaire liée au Covid-19 énoncée dans le paragraphe des événements significatifs relevés au cours de l'exercice est toujours d'actualité. Les

<sup>12</sup> Article L225-100-1 II du Code de commerce

<sup>13</sup> Article L233-26 du Code de commerce

<sup>14</sup> Article L233-26 du Code de commerce

conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restriction en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise, qui dépendent de la politique vaccinale nationale et internationale.

A la date d'arrêt des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation suite à cette crise sanitaire. Néanmoins, nous anticipons de potentiels effets du fait des limites énoncées ci-dessus qui peuvent avoir des impacts sur l'activité.

## **E. Principaux risques et incertitudes<sup>15</sup>**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

La société exerce son activité dans un environnement à forte évolution, faisant naître des risques externes qui pourraient impacter son activité, ses résultats financiers et/ou ses résultats. Les principaux risques identifiés sont :

- une dépendance à la stratégie de ses clients, elle-même fonction d'une conjoncture économique générale, ou de l'évolution de l'environnement concurrentiel ;
- d'une part importante de l'activité connaissant des contraintes réglementaires fortes ;
- des risques liés aux phénomènes naturels, météorologiques exceptionnels ou sanitaires ;
- de l'attractivité de la Société dans un contexte concurrentiel important.

Parmi les principaux risques liés aux activités de la Société, les principaux enjeux identifiés sont :

- Ceux liés à la compétitivité et la profitabilité,
- Risques liés à la conjoncture économique
- Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

## **F. Utilisation des instruments financiers<sup>16</sup>**

**Néant**

## **G. Activité en matière de recherche et développement<sup>17</sup>**

**Néant**

\*

\*

\*

---

<sup>15</sup> Article L225-102 du Code de commerce

<sup>16</sup> Article L225-100-1 II du Code de commerce

<sup>17</sup> Article L233-26 du Code de commerce

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Directoire  
M. Thierry DOUDOT\*

*\* Le soussigné reconnaît que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre (DocuSign) permet constituer et garantir la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) de la préservation de l'intégrité de son contenu, (iii) de la préservation de la confidentialité des données et contenus, (iv) et de l'horodatage des envois et réceptions. Le soussigné renonce expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document. Il reconnaît que l'acte signé ce jour (i) constitue l'original dudit acte (ii) une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil pouvant valablement lui être opposée (iii) et sera susceptible d'être produit en justice de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document revêtu d'une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil ci-après reproduits.*

**Article 1364**

*La preuve d'un acte juridique peut être préconstituée par un écrit en la forme authentique ou sous signature privée.*

**Article 1365**

*L'écrit consiste en une suite de lettres, de caractères, de chiffres ou de tous autres signes ou symboles dotés d'une signification intelligible, quel que soit leur support.*

**Article 1366**

*L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.*

**Article 1367**

*La signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique identifie son auteur. Elle manifeste son consentement aux obligations qui découlent de cet acte. Quand elle est apposée par un officier public, elle confère l'authenticité à l'acte.*

*Lorsqu'elle est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.*

**Article 1368**

*A défaut de dispositions ou de conventions contraires, le juge règle les conflits de preuve par écrit en déterminant par tout moyen le titre le plus vraisemblable.*

**ANNEXE I  
LISTE DES SUCCURSALES**

**ANNEXE II  
TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

**ANNEXE III  
DELAIS DE PAIEMENTS**

**ANNEXE IV  
BILAN**

**ANNEXE V  
COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE VI  
BILAN CONSOLIDE**

**ANNEXE VII  
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

**ANNEXE I**  
**LISTE DES SUCCURSALES**  
**(Article L232-1 II du Code de commerce)**  
**ANNEXE I**

- **DLSI - Agence Fos sur Mer**  
34, avenue Jean Jaurès  
13270 Fos sur Mer
  
- **DLSI - Agence Marseille 2**  
114, boulevard de Paris  
13003 Marseille
  
- **DLSI - Agence Toulon**  
16, rue Antrechaus  
83000 Toulon
  
- **DLSI - Agence Saint Raphaël**  
326, avenue du Général Leclerc  
83700 Saint Raphaël
  
- **DLSI - Service Recrutement**  
Espace Vernèdes 7 - route des Vernèdes  
83480 Puget sur Argens
  
- **DLSI - Agence Cannes**  
47, boulevard Paul Doumer  
06110 Le Cannet
  
- **DLSI - Agence Cagnes sur Mer**  
57, avenue de la Gare  
06800 Cagnes sur Mer
  
- **DLSI - Agence Nice**  
272, avenue de la Californie  
06000 Nice
  
- **DLSI - Agence Lyon**  
89, rue Garibaldi  
69006 Lyon
  
- **EMO France/Lyon4**  
118 grande rue de la guillotièrre  
69007 Lyon
  
- **DLSI - Agence Pusignan**  
7, route de Genas  
69330 Pusignan

- **DLSI - Agence Annecy**  
14 avenue de la Plaine  
74000 Annecy
  
- **DLSI - Agence Mulhouse**  
2 Rue du Parc  
68100 Mulhouse
  
- **DLSI - Agence Colmar**  
32 Rue de Turenne  
68000 Colmar
  
- **DLSI - Agence Strasbourg**  
46, rue du Faubourg de Saverne  
67000 Strasbourg
  
- **DLSI - Agence Haguenau**  
19, route de Strasbourg  
67500 Haguenau
  
- **DLSI - Agence Sarreguemines**  
20, avenue de la Gare  
57200 Sarreguemines
  
- **DLSI - Agence Nancy**  
63, avenue Foch  
54000 Nancy
  
- **DLSI - Agence Nancy 2**  
150, avenue du Général Leclerc  
54000 Nancy
  
- **DLSI - Agence Metz**  
28, rue Leclerc de Hauteclocque  
57000 Metz
  
- **DLSI - Agence Saint Avold**  
5, rue de la Piscine  
57500 Saint Avold
  
- **DLSI - Agence Forbach**  
6, rue Nationale  
57600 Forbach
  
- **DLSI - Agence Hagondange**  
20b, rue de la Gare  
57300 Hagondange

- **DLSI - Agence Reims**  
49, rue Talleyrand  
51100 Reims
- **DLSI - Agence Compiègne**  
11, rue de Beauvais  
60280 Margny lès Compiègne
- **DLSI - Agence Méru**  
118, rue des Martyrs de la Résistance  
60110 Méru
- **DLSI - Agence Beauvais**  
11, rue Beauregard  
60000 Beauvais
- **DLSI - Agence Vernon**  
22 B Rue Sainte-Geneviève  
27200 Vernon
- **DLSI - Agence Evreux**  
12, rue Jean Jaurès  
27000 Evreux
- **DLSI - Agence Chinon**  
71, rue Marcel Vignaud  
37420 Avoine
- **DLSI - Agence Rouen**  
64, quai Cavalier de la Salle  
76100 Rouen
- **DLSI - Agence St Valéry**  
34, Place de la Chapelle  
76460 St Valéry en Caux
- **DLSI - Agence Le Havre**  
10, rue Pierre Brossolette  
76600 Le Havre
- **DLSI - Agence Béthune**  
522 Rue du Faubourg d'Arras  
62400 Béthune
- **DLSI - Agence Hazebrouck**  
2, rue de la Gare  
59190 Hazebrouck
- **DLSI - Agence Valenciennes**  
44, rue Honhon  
59300 Valenciennes

- **DLSI - Agence Orchies**  
3, rue Germain Delettrez  
59310 Orchies
- **DLSI - Agence Lille**  
52, rue Jacquemars Giélee  
59800 Lille
- **DLSI - Agence Dunkerque**  
Créanor – 2 Route de Bergues  
59120 COUDEKERQUE BRANCHE
- **DLSI - Agence Dunkerque 2**  
29 place du Casino  
- Villa Plaisance –  
59240 Dunkerque
- **DLSI - Agence Orsay**  
8, avenue Saint Laurent  
91400 Orsay
- **DLSI - Agence Pontault Combault**  
11, avenue de la Gare  
77340 Pontault Combault
- **DLSI - Agence Arnouville 1**  
11, rue Jean Jaurès  
95400 Arnouville lès Gonesse
- **DLSI - Agence Arnouville 2**  
11, rue Jean Jaurès  
95400 Arnouville lès Gonesse
- **DLSI - Agence Taverny**  
18, avenue de la Gare  
95150 Taverny
- **DLSI - Agence Paris 7**  
90, Bld Magenta  
75010 Paris
- **DLSI - Agence Paris Vignon**  
34 B Rue de Vignon  
75009 Paris
- **DLSI - Agence Saint-Saulve**  
148 B Rue Jean Jaurès  
59880 Saint-Saulve



**LISTE DES SUCCURSALES**  
**(Article L232-1 II du Code de commerce)**  
**ANNEXE II**

**TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE DLSI SA**  
**AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**  
**(Article R225-102 du Code de commerce – Annexe 2-2)**

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>I. - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	5.082.980	5.082.980	5.082.980	5.082.980	5.082.980
b) Nombre d'actions émises	2 541 490	2 541 490	2 541 490	2 541 490	2 541 490
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>II. - Résultat global des opérations effectives</b>	0	0	0	0	0
a) Chiffre d'affaires hors taxe	139.858.466	149.930.208	159.069.510	156.647.954	99.559.861
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	6.918.405	7.747.594	6.642.317	7.877.303	2.253.080
c) Impôts sur les bénéfices	450.670	260.305	355.349	2.252.553	634.275
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	5.885.339	7.211.035	5.753.838	4.329.225	810.920
e) Montant des bénéfices distribués (1)	1.270.745	1.524.894	2.541.490	0	0
<b>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action (2)</b>					

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,54	2,95	2,47	2,21	0.64
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,31	2,83	2,26	1.7	0.32
c) Dividende versé à chaque action (1)	0.5	0.6	1	0	0
<b>IV. - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	3.261	3.288	3.356	3.324	2.126
b) Montant de la masse salariale	96.357.400	104.026.466	110.414.816	108.325.544	70.390.991
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.)	25.337.920	27.198.231	29.418.775	29.105.153	18.860.538

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.